



Commune de POUZAC

Bulletin d'informations

Avril/Mai 2016

Vie municipale

* Depuis quelques semaines, l'agenda des élus a été très chargé. Compte de gestion, compte administratif, projet d'orientation budgétaire, études sur les investissements, budget communal, budget aide sociale ont été longuement préparés et votés courant avril (voir ci-après). Actuellement divers dossiers sont en cours (voirie, sécurité, APC, gîtes, école, église, CCHB ...).

* Remerciements aux enfants de l'école et à leurs enseignants, aux Cantagoy, aux associations de combattants et à l'ensemble de la population qui se sont retrouvés autour du Monument aux Morts à l'occasion de la commémoration du 08 mai 1945.

Finances

Le compte de gestion et le compte administratif ont été votés à l'unanimité le 2 mars 2016. Il en a été de même pour le budget primitif, le 11 avril 2016. Les éléments pour le constituer ont été connus tardivement, rendant la tâche difficile. Certains points sont à relever :

- la baisse de 13,8% de la dotation globale de fonctionnement (dotation de l'Etat),
- la baisse de la masse salariale (46% du budget de fonctionnement) du fait d'une vigilance constante des élus et d'une nouvelle organisation de travail. Il est particulièrement important de veiller à la maîtrise de ce poste-là.
- des subventions départementales et de l'Etat a minima pour l'ensemble des investissements,
- une hausse de 1% des taxes locales car il vaut mieux une hausse modérée et régulière que des augmentations plus brutales. Par ailleurs, il est actuellement impossible à l'heure actuelle de faire croire à une diminution des impôts, car il faut bien contrecarrer le désengagement constant de l'Etat dans bien des domaines...
- une maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- d'importants investissements : voirie, aménagement du carrefour du 935, sol des classes de l'école, création de l'agence postale, accessibilité des bâtiments, cuisines et salles de bains des gîtes, matériel et outillage ...

Pour rappel, le budget de fonctionnement (dépenses et recettes) s'élève à 651 489 € tandis que celui de l'investissement (dépenses et recettes) s'élève à 346 150 €.

Le personnel

Grâce à une disponibilité et une bonne entente entre les agents de l'école, les absences pour maladie ont été assurées. C'est un esprit d'équipe qui mérite d'être souligné.

De plus en plus de paperasserie administrative est aussi à gérer par les secrétaires de mairie.

Nous demandons à nos agents techniques, de devenir de plus en plus polyvalents. C'est aussi là une nécessité pour nous permettre de maîtriser nos dépenses. Par ailleurs, les normes et les règles des conditions de travail deviennent de plus en plus exigeantes : ainsi, l'élagage a été confié à une entreprise avec du personnel spécifique. La période des tontes et le passage de l'épareuse (fin mai) vont s'ajouter aux plannings hebdomadaires.

Un stagiaire du lycée Adriana a passé 4 semaines en avril avec les agents il reviendra durant deux périodes en cours d'année.

Les travaux en cours

Des réparations ont été nécessaires aux gîtes suite à la découverte d'une fuite d'eau minime, mais insidieuse depuis plus de 20 ans (détérioration des solives entre le R de C et le 1° étage). Ainsi, les salles de bains ont été refaites par nos employés techniques, qui ont remplacé les baignoires par des douches. De plus, pour pouvoir être concurrentiel, il est aussi nécessaire de moderniser les cuisines (prochains travaux).

Pour information, les accès aux gîtes et aux divers appartements se font par des digicodes (sécurité des lieux désormais assurée). Des élues (*Marylis Dubau-Gragnon* et *Patricia Sentubery-Chagnot*) assurent des permanences d'accueil le dimanche pour éviter des heures complémentaires. Tout cela pour répondre à des locations plus importantes du fait de notre partenariat avec NPy. Rappelons que nos gîtes sont une source d'autofinancement de la Commune...

Les plantations sur les abords du chemin de Broquère sont terminées ; débroussaillage, tontes et aménagement des espaces paysagers (cailloux ...) vont se succéder pendant plusieurs semaines.

Les abords du rond-point ont été nettoyés. Souhaitons que la floraison des plantes semées reprenne car celles-ci ont intéressé nombre de particuliers ... ainsi que le passage de l'épaveuse par la DDT

Les stores « ancestraux » des salles de classe ont été remplacés, ainsi que les arbres de la cour élémentaire (compte tenu de leur âge et de leur dépérissement).

L'Agence Postale Communale

Les entreprises retenues ont commencé les travaux. Une partie de ceux-ci sera faite en régie (à savoir par les agents de la commune). Son ouverture est programmée début juillet puisque le bureau de poste actuel fermera le 30 juin.

Onze personnes ont posé leur candidature pour le poste de l'APC. Toutes ont été conviées à un entretien d'environ quinze minutes, en présence de *Jean-Luc Mascaras*, *Christian Ferrer* et *Patricia Sentubery-Chagnot*. La personne retenue, Delphine MORONI, participera à une formation programmée en juin par la Poste. Nous réfléchissons actuellement aux heures d'ouverture car celles-ci devront être adaptées à tous les publics. Plus d'informations vous seront données lors de la prochaine gazette.

Désherbage

La commune utilise le désherbage thermique, voire le fil ou la brosse avec la débroussailleuse et ne passe plus de produits. Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chacun d'assurer l'entretien de son trottoir et de procéder à ce désherbage, tout en évitant l'utilisation de produits chimiques et polluants. Cependant, un lieu pose des interrogations ... le cimetière ... De nouvelles plantes de plus en plus coriaces se multiplient. Idées, alternatives ont été abordées, mais aucune solution définitive n'a été arrêtée...

Causerie – compost

A l'initiative du service environnement de la CCHB, une causerie-compost (rencontre conviviale pour discuter du compost), ouverte à l'ensemble de la population, aura lieu le jeudi 26 mai de 17 à 19h au 3, rue de l'Arribord à Pouzac ; Audrey Douville vous accueillera. Merci de vous inscrire avant le 25 mai (17h) au 05 62 95 61 47 (service CCHB).

Bois

En prévision de la future coupe de hêtres sur le domaine du Chiroulet, les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à la mairie avant le 08 juin prochain.

La station anti-grêle

Elle vient d'être installée sur une parcelle communale (face à la mairie). Deux agents et Monsieur le Maire sont les personnes ressources de ce dispositif (une quinzaine de fonctionnement/an en fonction des alertes). Sa mise en route n'a aucune incidence sur le domaine de la santé et sur le domaine environnemental.

Urbanisme . sécurité et citoyenneté

Les directives de la Préfecture, la vigilance du service instructeur et le renforcement des contrôles nous obligent à rappeler que les règles d'urbanisme, conformes au PLU et validé par la municipalité précédente, se doivent d'être respectées.

En effet, de nombreuses irrégularités sont constatées régulièrement : pas de demande faite auprès de la mairie pour construction, toitures non conformes, clôtures et enceintes non réglementaires

Désormais, un courrier de demande de régularisation sera systématiquement adressé lors de la constatation d'une infraction par rapport au règlement du Plan Local d'Urbanisme. Une mise en demeure pourra aussi être faite avant un constat par les organismes compétents. Cela fait partie de la responsabilité du maire. Nous vous invitons donc à consulter la mairie avant tout travaux pour éviter ce genre de désagréments qui ne fait plaisir à personne.

Les contrôles sur les fosses septiques, diligentés par le SIAEP, ont été effectués. A l'instar de ceux-ci, il conviendra aussi de vérifier que les personnes bénéficiant du tout-à-l'égout appliquent les prescriptions liées à ce service.

Par ailleurs, nous regrettons les nombreuses incivilités qui provoquent des nuisances pour le voisinage et pour les usagers (tonte de pelouse à n'importe quelle heure, dépôts sauvages, pas d'élagage, défaut d'entretien de propriété, fumée et odeurs de feux de débris...). Nous devons apprendre à vivre ensemble et à respecter son voisin !

Voirie

* *Aménagement du 935 (carrefour de la Poste)* : les conventions pour l'enfouissement des lignes ont été signées par les riverains. Une nouvelle réunion pour le choix le plus adapté des feux a eu lieu le 10 mai.

* *Rue de la mairie/place de l'Artiguelongue* : un sondage a été fait, l'eau a été découverte à... 68 cm en dessous du sol sur l'ensemble de la place et à 50 cm du côté de la mairie. Une nouvelle société toulousaine vient de donner une idée de travaux possibles sans aucune garantie sur le résultat. Des forages/sondages devraient être faits pour avoir une « radiographie » du sous-sol. Compte tenu de la gravité de cette situation, le conseil municipal a décidé d'informer les représentants du département et de l'Etat et Monsieur le maire a présenté un dossier de la situation. Des visites et des réunions devraient donc se succéder.

* *Parking du stade* : bien que très utilisé communautairement ... cela rappelle un autre site ... la commune se doit de l'entretenir. Sa déclivité posant problème, la mise en place de deux puisards semble judicieuse avant de refaire le revêtement.

* Les autres voies de la commune ne sont pas oubliées (entretien, réfection ...), mais le budget de la commune n'est pas extensible et les aides et les subventions deviennent de plus en plus minimales. Il faudra faire malheureusement des choix.... Souvent en fonction des urgences.

CCHB

* Les élus communautaires au sein de la CCHB (*Jean-Luc Mascaras, Patricia Sentubery-Chagnot et Alain Verdoux*) défendent au mieux vos intérêts et prennent régulièrement position dans plusieurs dossiers.

* La taxe d'enlèvement des ordures ménagères a fait l'objet d'un long débat au sein de l'intercommunalité. Une chose est sûre : celle-ci ne pourra aller qu'en augmentant. Toutefois, il faudra qu'elle concerne aussi la réalité de chaque commune. Nous serons particulièrement vigilants sur ces discussions.

* Quelques « points noirs » sont à relever lors du ramassage des ordures compte tenu des règles à respecter (marche arrière interdite, passage étroit, problème d'élagage ...). Les élus prévoient de faire des réunions sur les sites concernés.

* La municipalité s'inquiète de l'importance prise par le dépôt de matériaux inertes et des risques sur la Gailleste. Après une visite avec les services départementaux de l'environnement et une information a été adressée aux responsables locaux ; Nous rappelons que les problèmes de la rue de la mairie ont été accentués par le trafic occasionné par ce site.

- La navette gratuite (CCHB/Bagnères) va reprendre ses circuits à compter du 1° juin au 31 octobre. Le trajet dure 20 minutes et tout le monde peut l'emprunter. Trois arrêts sont prévus sur la commune : camping le Bigourdan, avenue de la Mongie face au Carrerot, place de l'Alaric. Pour toute information contacter le secrétariat, *Jean-Luc Mascaras* faisant partie du groupe de travail CCHB..

Vie associative

Les AG des associations

Depuis quelques semaines celles-ci se succèdent avec la présence de Christian Ferrer représentant la municipalité. De nouveaux bureaux vont être mis en place dans certaines associations. Une présentation plus précise de chacune d'entre elles sera faite avant la rentrée.

« Jambonnade

Le déport de cette fête vers le stade est acté depuis de longs mois. Nous tenons à rappeler que pour des questions de sécurité, il n'était plus possible de laisser cette manifestation à l'école. Sept rencontres ont eu lieu entre la municipalité et le Comité des Fêtes afin que tout soit bien calé pour maintenir la réussite de cette manifestation annuelle. Un effort financier conséquent est aussi fait par la municipalité dans ce dossier.....

Les Baladeurs Micoutès

L'association organise une sortie, le 14 juin, à « la ferme du Beleslou » dans les Landes avec visites et repas au programme. Le départ est prévu à 7h30 de Pouzac, le tarif pour la journée est de 57€ par personne. Renseignements et inscriptions, avant le 30 mai, auprès de Laurence (06 65 19 97 79) ou de Robert (06 75 17 99 67).

Agenda

Samedi 28 et dimanche 29 mai : « *week-end de la solidarité* » au profit de l'association de lutte contre la mucoviscidose, un partenariat « mairie, école et associations ». Nous vous y attendons nombreux !

Le programme du 28 mai :

- 14h00 : ouverture musicale (percussions) au stade
- 14h30 : ateliers sportifs (football, ping-pong, hand-ball, pelote basque, golf, basket-ball, quilles, boules lyonnaises)
- 17h30 : conférence/échanges
- 19h00 : tirage de la tombola (places au Futuroscope, au Puy du Fou ; tablette numérique ...)
- 19h30 : concert avec « Cale sèche » et restauration sur place (spécialités picardes et espagnoles)

Le programme du 29 mai :

- 09h15 : début inscriptions pour la marche à la cour de l'école

- 10h00 : départ de la marche, 2 parcours
- 11h00 : retour et ravitaillement
- 11h45 : lâcher de ballons depuis l'école

Dimanche 29 mai : vide-grenier de l'ESHA au parking du stade de 8 à 18h ; sandwiches et moules/frites ; inscriptions au 05 62 91 12 55 ou au 06 83 56 17 25.

Vendredi 3 juin : repas des quartiers du Lerc et de l'Arribord (contact : Martine ARBERET 06 83 56 17 25)

Dimanche 5 juin : journée « Jardins secrets » sur la commune avec visite de jardins.

Samedi 11 juin : Commémoration des victimes du 11 juin 1944. Cérémonie devant le Monument aux Morts à 18h30

Dimanche 12 juin : « Fête du pain » sur le parking du complexe sportif (organisée par la boulangerie Mengelle)

Vendredi 17 juin : documentaire sur « Jacques Brianti » (salle des fêtes/ horaires à venir). Dans le cadre de son exposition en plein air chez lui à Pouzac : «Le parc dans tous ses états »: projection du film, du réalisateur Jacky Tujague «BRIANTI voyage sans son atelier».

Samedi 18 juin : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle. Cérémonie devant le Monument aux Morts à 18h30

Vendredi 24 juin : Kermesse de l'école

Mardi 28 juin : Soirée TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à 18h30 à la salle omnisports : démonstration des activités faites tout au long de l'année par les enfants de l'école hors du temps scolaire.